

# Achat d'équipements et de prestations dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information

**Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

Bureau	
séance du 16/06/05	favorable

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Département Technologies de l'Information de la Ville de Besançon assure la coordination des actions en matière d'informatique et de développement des nouvelles technologies pour la Communauté d'Agglomération.

Bien que ce service ait vocation dans un proche avenir à être mutualisé entre la ville et l'agglo, les achats d'équipements et de prestations qu'il prévoit doivent faire l'objet d'un groupement de commandes entre la ville et la C.A.G.B.

Plusieurs actions seront lancées dans les prochaines semaines :

- Acquisition d'écrans TFT pour ordinateurs
- Mise en place d'un dispositif de sécurisation des locaux par badge, vidéosurveillance et ponctuellement biométrie.
- Acquisition de licences, logiciels ou de prestations de services en matière de gestion de la relation citoyen, outils décisionnels, gestion de projet, facturation des prestations, paiement en ligne, ...

Afin d'harmoniser les solutions, de bénéficier de prix tenant compte d'un volume d'achat plus important, il est proposé d'établir un groupement de commandes entre la C.A.G.B. et la ville de Besançon sur ces différentes actions.

Tous ces achats d'équipements ou de prestations feront l'objet de mises en concurrence distinctes.

Une convention constitutive définissant les modalités de fonctionnement du groupement sera établie entre les deux collectivités.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **décide de réaliser ces achats par groupement de commandes avec la ville de Besançon**
- **autorise M. le 1<sup>er</sup> Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour extrait conforme,

Pour : 118

Le Président

Contre : 0

Abstention : 0